

Edito

TOUS DANS L'ACTION LE 4 OCTOBRE

Les salariés de toutes catégories ne cessent de manifester des attentes urgentes, notamment en matière de salaires, d'emploi, de respect de leur dignité.

Force est de constater que les décisions que le gouvernement a prises cet été, répondent au contraire aux revendications patronales.

Celles qu'il s'apprête à prendre concernant notamment la protection sociale et les services publics, s'inspirent de la même pensée libérale, pourtant largement contestée. Parallèlement, le Medef poursuit son obstruction dans les négociations sociales en cours et privilégie son intention auprès des pouvoirs publics et de la majorité gouvernementale particulièrement conciliante.

Dans le département il faut que l'on accélère la mobilisation ; cela passera par un engagement fort et organiser des militants. Nous vivons une époque pleine de contractions. La population, les salariés reconnaissent que les conditions de vie sont insupportables et dans un même temps nous sommes confrontés à des difficultés de mobilisation. Je pense que notre pratique syndicale, notre mode de fonctionnement interprofessionnel est une réponse à ces difficultés. Quelle utilisation le syndicat fait-il des Unions Locales comme outil syndical de proximité ? Quelle utilisation des documents CGT envoyés par les différentes structures syndicales ?

Pour un changement radical de politique, pour imposer nos revendications au patronat, soyons organisés et convaincus ! La rentrée s'annonce mouvementée. La CGT et ses syndiqués vont tout faire pour que l'ensemble des salariés participent à l'action du 4 octobre ; appel unitaire interprofessionnel avec grèves et manifestations.

La réussite de cette journée d'action est primordiale pour le développement des actions à venir.

Bonne rentrée à tous et bonnes luttes !

Alain Denizot

Membre du bureau de l'UD

Sommaire :

Edito : Une rentrée sociale mouvementée.

P. 2 & 3 :

Argumentaire pour Agir contre l'inflation des prix des carburants et Pétition

P. 4 & 5 : Action du 4 Octobre.

P. 6 : Lettre d'Indecosa à Villepin

P. 7 : Formation syndicale

Souscription.

P 8 : Pub MACIF

4 OCTOBRE
Action unitaire
interprofessionnelle
(Ci-joint tract national)

Le Comité Général prévu
le 22 Septembre 05
sera reporté dans le courant
du mois de novembre.



AGIR CONTRE L'INFLATION DES PRIX DES CARBURANTS

La hausse du prix du pétrole réduit le pouvoir d'achat des consommateurs. La Cgt est très attentive aux problèmes que provoque cette hausse pour les différents secteurs d'activité et à la nécessité de trouver des réponses. Elle met en débat trois propositions.

La hausse du prix du pétrole réduit le pouvoir d'achat des consommateurs. Le problème se pose avec plus d'acuité pour les salariés qui sont triplement pénalisés :

- Ils paient plus cher les produits pétroliers,
- Ils prennent en charge, à travers le budget de l'Etat, le coût des aides et des allègements consentis aux employeurs,
- Ils doivent supporter les conséquences négatives de la baisse des recettes des caisses de la Sécurité Sociale à cause des allègements sociaux accordés aux employeurs.

La Cgt est très attentive aux problèmes que provoque la hausse du prix du pétrole pour les différents secteurs d'activité et à la nécessité de trouver des réponses. La hausse du prix du pétrole se confirme comme une tendance de long terme à cause de la hausse de la demande mondiale, de l'insuffisance des capacités de production et de la spéculation sur les marchés pétroliers.

Cette donnée implique d'intégrer dans les choix de politique économique, deux impératifs :

- D'une part, les mesures à prendre pour favoriser l'économie d'énergie et la diversification des sources d'énergie.
- D'autre part, la révision de la fiscalité sur les produits pétroliers pour éviter la perte du pouvoir d'achat des salariés, et ceci dans le cadre d'une refonte de l'ensemble du système fiscal français.











Actuellement, les taxes constituent environ 70 % du prix de l'essence à la pompe. La Cgt demande que le prélèvement supplémentaire soit restitué immédiatement sous forme d'une réduction des prix des produits pétroliers. Mais une telle mesure ne règle pas tout. La hausse et l'instabilité du prix de pétrole et les problèmes qu'elles engendrent, tant pour les consommateurs que pour les secteurs d'activité, nécessitent des politiques plus structurelles. D'autant que la question de l'énergie va devenir fondamentale.

Pour répondre à ces impératifs, la Cgt met en débat trois propositions :

1/ Stabiliser le prix de vente des produits pétroliers en modifiant la fiscalité de ces produits en fonction des variations du prix du pétrole brut par rapport à un « prix de référence » qui pourrait être, par exemple, le prix moyen des trois dernières années.

2/ Il faut mettre à contribution les compagnies pétrolières et les opérateurs financiers qui profitent largement de la hausse des prix du pétrole. Le gouvernement français doit aussi prendre des initiatives au niveau européen et international pour instaurer des mécanismes de sanction des opérations spéculatives qui jouent un rôle non négligeable dans la hausse du prix du pétrole.

3/ Il faut encourager les économies d'énergie, la diversification des sources d'énergie, l'amélioration des capacités de production ...

Signez et faites signer la pétition ci-jointe          



PETITION



Monsieur le Premier Ministre,

Pour agir contre la hausse du prix des carburants, Avec la CGT j'exige

17 Le prix de vente des produits pétroliers doit être stabilisé en modifiant la fiscalité de ces produits en fonction des variations du prix du pétrole brut par rapport à un « prix de référence » qui pourrait être, par exemple, le prix moyen des trois dernières années.

27 Les compagnies pétrolières et les opérateurs financiers qui profitent largement de la hausse des prix du pétrole doivent être mis à contribution.

Le gouvernement français doit aussi prendre des initiatives au niveau européen et international pour instaurer des mécanismes de sanction des opérations spéculatives qui jouent un rôle non négligeable dans la hausse du prix du pétrole.

37 Le gouvernement doit encourager les économies d'énergie, la diversification des sources d'énergies, l'amélioration des capacités de production

Nom - Prénom	Entreprise	Localité	Signature



Unis, agissons pour gagner

le 4 octobre 2005

Construisons ensemble un puissant rassemblement

Nous voulons des négociations et des réponses du gouvernement et du patronat qui conduisent à des avancées :

- ***sur les salaires, face à la flambée des prix ;***
- ***sur l'emploi stable et qualifié, face à la précarité du travail et au chômage ;***
- ***sur les garanties collectives et la protection sociale, face à l'insécurité faite aux salariés ;***
- ***sur l'avenir des services publics, face aux conséquences dramatiques des déréglementations et des privatisations.***

Il est insupportable que les revendications restent plus longtemps sans réponses, que les cris de souffrances de millions d'exclus ne soient pas entendus, que les aspirations du plus grand nombre au progrès social soient ainsi méprisées.

Pour les uns, l'insécurité, les difficultés

Croissance et salaires en panne, Profits à la hausse

- **Essilor : + 19,1 % sur un an,**
- **Total : + 33,0 % sur un an,**
- **Suez : + 12,8 %.**

Pour Capgemini, Eiffage, le Crédit Agricole, les résultats dépassent les prévisions.

Cherchez l'erreur !

grandissantes, les fins de mois difficiles, pour les grands dirigeants, l'explosion des salaires, jusqu'à 35 % d'augmentation en 2004.

Nous voulons que les prochaines négociations Unedic remédient à l'injustice qui prive d'indemnisation plus d'un chômeur sur deux.

Le projet du Medef qui consisterait à rétablir la dégressivité des indemnités est inacceptable. Il doit être combattu par ceux qui ont un emploi et ceux qui en sont privés.

La France du 3^e millénaire, riche de ses femmes et de ses hommes, de sa jeunesse, ne peut s'accommoder de l'exclusion, du

chômage, des logements scandaleusement insalubres au cœur de nos cités, où la mort frappe depuis quelques semaines les plus pauvres, français et immigrés.

Gagner, c'est possible, la preuve

Depuis le début de l'année, un puissant mouvement social se dessine.

Dans d'innombrables entreprises, des négociations ont permis à des salariés, grâce à leur action, de gagner des augmentations de salaires, ou le paiement de leur dû, comme au chantier naval de Saint-Nazaire.

Les salariés de Nestlé ont repris la production.

Des négociations de branches commencent à replacer les minima des grilles au-dessus du Smic.

De plus en plus de salariés osent exiger que leur Travail soit reconnu et rémunéré à sa juste valeur.

Ils osent exiger le respect de leur dignité et de la liberté de s'organiser ou d'agir. Ils osent refuser toutes les discriminations.

Le 4 octobre 2005

La Cgt appelle ses syndiqués, les salariés actifs, du privé et du public, les salariés privés d'emploi, les retraités, à préparer avec leurs organisations une grande journée nationale d'actions et de mobilisations, pour obtenir des avancées sociales.

Solidaires et unis, nous serons plus forts pour faire aboutir nos revendications

Exigeons l'ouverture de négociation pour :

- **l'augmentation des salaires, des retraites et des pensions, un pouvoir d'achat à la hauteur des besoins d'aujourd'hui,**
- **le plein emploi et un véritable droit au travail,**
- **une sécurité sociale professionnelle protégeant les salariés face au chômage et à la précarité,**
- **des garanties collectives fortes,**
- **des services publics orientés vers la réponse aux besoins des usagers,**
- **une politique pour une croissance économique fondée sur le développement et la solidarité.**

Appel des confédérations CFDT, CFE-CGC, CTFC, CGT, CGT-FO

Les confédérations syndicales CFDT, CFE-CGC, CTFC, CGT, CGT-FO, réunies ce jour, appellent l'ensemble des salariés du public et du privé, des petites aux grandes entreprises, les demandeurs d'emploi et les retraités, à une journée nationale d'actions et de mobilisation le 4 octobre 2005, par des arrêts de travail, des rassemblements et des manifestations à Paris et en province.

Cette mobilisation doit conduire à des négociations et à des réponses du gouvernement et du patronat notamment, pour :

- ➔ Le développement de l'emploi, contre la précarité que vient de renforcer le contrat Nouvelles embauches,
- ➔ L'amélioration du pouvoir d'achat des salaires,
- ➔ Les droits collectifs et individuels des salariés.

Les Confédérations syndicales appellent leurs structures locales à se rencontrer pour mettre en œuvre toutes les formes de mobilisation et d'action nécessaires à l'expression des salariés du privé et du public

Paris, le 8 septembre 2005

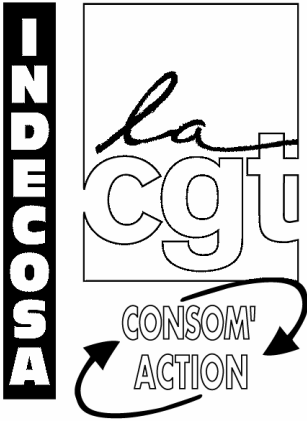
Pour mes revendications, pour mes droits, je me syndique avec la CGT

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Bulletin de contact et de syndicalisation à retourner à l'UD-CGT 8, Place Malus – 18000 BOURGES



Monsieur Dominique de Villepin
Premier Ministre

Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75007 PARIS

Montreuil, le 5 septembre 2005

Objet : Lettre ouverte au Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre,

Le prix du pétrole atteint depuis plusieurs mois un niveau dont les répercussions deviennent insupportables pour les consommateurs. Les salariés consommateurs sont triplement pénalisés en payant plus cher les produits pétroliers. Ils prennent également en charge, à travers le budget de l'Etat, le coût des aides et des allègements consentis aux employeurs et ils doivent en supporter les conséquences par la baisse des recettes des caisses de Sécurité Sociale.

Les envolées du prix du pétrole fragilisent de plus en plus toute une partie de la population dont les situations de précarité et de bas revenus les conduisent à ne plus pouvoir assumer leurs besoins de consommation primaire. L'augmentation de 2,6 % du gaz vient accentuer les difficultés des familles, les précédentes ont été présentées comme nécessaires à la privatisation, le prix du gaz étant trop bas pour que les opérateurs privés puissent jouer un rôle « concurrentiel ».

Les consommateurs sont de plus en plus pénalisés par ces hausses, par contre d'autres en profitent très largement, notamment les compagnies pétrolières privatisées il y a quelques années. Ainsi, le résultat net de « TOTAL » dépasse 8 milliards de dollars au premier semestre 2005 et progresse de 65 % en un an. Les distributeurs augmentent les prix à la pompe au gré des informations « média », non au renouvellement de leurs stocks. Cela pose la question de la contribution des entreprises pétrolières et des distributeurs par la baisse de leurs marges, afin de contribuer à la baisse des prix de ces produits pour les consommateurs.

D'autre part, Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons il y a quelques mois de rétablir la TIPP flottante. Vous et votre gouvernement n'avez pas jugé utile de répondre favorablement à notre demande. Aujourd'hui, la situation s'est aggravée. Le rétablissement de la TIPP flottante ne suffit plus. Nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, d'appliquer l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 86-1243 du 1^{er} décembre 1986 relative à la liberté des prix. Celle-ci dispose que la concurrence par les prix peut être limitée par la hausse excessive des prix et des difficultés durables d'approvisionnement. Ces deux conditions étant réunies, nous vous demandons le blocage immédiat des prix des produits pétroliers, sur la base de leur prix moyen des trois dernières années.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel Collet
Président de l'INDECOSA-CGT

FORMATION SYNDICALE 2005

Stages organisés par l'Union Départementale

◆ «Comment organiser le syndicat CGT à l'entreprise» du 26 au 28 Octobre à Bourges

Ce stage s'adresse à tous les animateurs(trices) de la vie syndicale à l'entreprise.

◆ PRUDIS du 14 au 18 Novembre à Foëcy

Sont concernés tous les conseillers prud'hommes, conseillers du salariés et responsables syndicaux intéressés par les questions juridique.

◆ CHSCT/ATMP à partir du 2^{ème} mandat du 7 au 9 Novembre à Bourges

A tous les réélus CHSCT qui ont suivi le tronc commun de cette formation.
A tous les syndiqués intéressés

◆ N2 1^{ère} partie du 14 au 18 Novembre à Bourges

Uniquement pour les camarades qui ont suivi le 1^{er} niveau.

◆ ECO/CE du 5 au 9 Décembre à Bourges

Ce stage s'adresse à tous les élus au CE.

Inscrivez-vous auprès de l'UD-CGT (Formation Syndicale) - 8, Place Malus - 18000 BOURGES
Déposez vous congés éducation UN MOIS avant le début du stage auprès de votre employeur.

- - - - - SOUSCRIPTION 2005 - - - - -

La Souscription de l'UD-CGT 2005 est lancée.

Chaque syndicat doit avoir en sa possession les billets. Le prix du billet n'a pas changé : 1,60 €

SOUSCRIPTION DEPARTEMENTALE DE LA C.G.T. 2004

LE 8 NOVEMBRE SERONT REPARTIS :

SÉJOUR 1 SEMAINE POUR 2 PERSONNES
dans l'un des 4 Villages Vacances
MEF ou MONTAGNE
(en rendez-vous village - HORS PÉRIODE SCOLAIRE
HORS TRANSPORT)

- UN LECTEUR DVD
- UN APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE
- DEUX MINI CHAINES HIFI
- DEUX RADIOS DISC LASER
- APPAREILS MENAGERS
- OUTILLAGE
- FILETS GARNIS, etc ...

**C.G.T. 8, place Malus
18000 BOURGES**

Envoi des résultats
contre enveloppe timbrée

1,60 €

le
BILLET

UN LOT
PAR
CARNET

Proposez ces billets autour de vous.